



Version mars 2024

**Détails de la formation :**

**“ Accompagner la performance individuelle et collective par les talents du plaisir de faire (Talents T5™) - Certification”**

**Public visé :**

Dirigeant, Manager, Consultant en conseil RH, Coach individuel ou d'équipes, Professionnel RH en entreprise

**Pré-requis :**

- Avoir réalisé son profil T5™ et avoir été débriefé
- Avoir été confronté à des postes de management, de coaching individuel ou collectif ou dans la fonction RH dans des contextes d'accompagnement individuel dans des perspectives de recrutement ou d'évolution de carrière
- Avoir suivi le parcours E-Learning en amont de chaque journée de session collective.

**Objectifs :**

Permettre au stagiaire d'appréhender une nouvelle approche des talents de chaque collaborateur selon les principes systémiques d'Expert5A™ et d'utiliser l'ensemble des fonctionnalités de l'application map and match™

**Résultats escomptés :**

Permettre à chaque stagiaire de s'approprier l'approche unique et innovante de la lecture des talents du « plaisir de faire » des collaborateurs (talents T5™) dans le cadre de la création de valeur individuelle et collective afin de pouvoir appréhender l'adéquation d'un individu sur ses missions, l'accompagnement individuel dans le cadre de l'évolution de carrière, de la mobilité ou du recrutement et l'accompagnement de la performance collective dans le cadre d'équipes fonctionnelles ou projet.

Chaque participant recevra à la validation de son exercice de validation un certificat “expert map & match” qui permet d'accéder à la plateforme map & match et d'appliquer l'approcher dans ses accompagnements

**Méthodes pédagogiques :**

Approche unique mêlant théorie, illustrations concrètes par des expériences vécues par les experts et exercices pratiques fondés sur les principes systémiques Expert 5A™.

**Modalité d'accès :**

Cette formation est ouverte à toute personne en situation de handicap.

Pour toute autre situation de handicap, nous contacter pour voir la faisabilité, et dans la mesure du possible, nous nous adapterons ou nous vous orienterons vers des solutions alternatives.

Cette formation peut se faire à distance en cas d'incapacité de déplacement.

**Référent pédagogique et administratif :** Juliette MESSEANT (jmesseant@mapandmatch.com)

**Référente handicap :** Valérie Jones (vjones@mapandmatch.com)

**Programme :**

Objectif global	Module	Programme	Durée	Supervisions conditions certifications et de
<b>Théorie</b> Maîtriser le modèle Expert5A et ses composants Tout savoir sur la lecture d'un profil individuel	1	Modèle Expert5A™ Systèmes et talents Les 20 talents T5™ Les définitions T5/C5/I5	2H*	QCM et exercice en ligne
	2	Préparation d'un débriefing Cycle de création de valeur Débriefing les talents et les irritants Débriefing les triangles Gestion des réactions du collaborateur	2H*	
<b>Mise en pratique</b> Etre autonome dans l'accompagnement individuel par les Talents du Plaisir de faire	3	Premier jour avec la formatrice en petit groupe d'apprenants  Cas pratiques en groupe et préparation individuelle du débrief  Utilisation de la plateforme dans la création d'un collaborateur	1 JOUR	Grille d'observation
<b>Théorie</b> Maîtriser la définition de l'intelligence collective selon map & match Tout savoir sur l'analyse d'un profil collectif	4	Comprendre l'utilité de la caractérisation R5 Apprendre la Caractérisation d'un poste Traduire une description de poste en caractérisation Apprendre la caractérisation des enjeux d'un collectif	4H*	QCM et exercices en ligne
<b>Théorie</b> Maîtriser la plateforme map & match	5	Générer un profil individuel Comprendre le suivi et l'organisation de mes utilisateurs et client Générer un profil collectif Générer une map caractérisation Savoir utiliser MapDrive: le support d'accompagnement	1H	QCM et exercices en ligne
<b>Mise en pratique</b> Etre autonome dans l'accompagnement collectif par les Talents du Plaisir de faire (profils équipes et caractérisation)	6	Deuxième jour avec la formatrice en petit groupe d'apprenants  Cas pratiques en groupe et préparation : <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'un profil collectif</li> <li>- d'une caractérisation R5</li> <li>- d'une analyse map profil face à une map de caractérisation</li> <li>- Mise en perspective de</li> </ul>	1 JOUR	Grille d'observation

		l'individuel et du collectif Utilisation de la plateforme dans la génération de map		
<b><i>Théorie</i></b> (option - ne concerne pas les référents RH) Savoir vendre map & match et construire son offre	7	<i>Savoir pitcher map &amp; match et les offres liées Répondre aux objections</i>	<b>2H</b>	<i>Pitch en simulation débriefting</i>

*S'il le juge nécessaire, la formatrice pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.*

**VALIDATION FINALE DES ACQUIS** : 1h de simulation de débriefting en 1to1 avec une formatrice

**Temps total** : Prévoir 2 jours de présentiel, 1 jour de E-LEARNING\* + 1h validation - 26H au total  
\*estimation.

**Outils utilisés** : Awkn (logiciel e-learning), plateforme map & match, zoom si distanciel

## **Règlement intérieur**

### **1/ Dispositions générales**

#### **Article 1-1 : Objet du règlement**

En application des dispositions de l'article L.6352-3 du Code du travail et en vertu de son pouvoir réglementaire général et collectif, ce règlement intérieur, destiné aux stagiaires, fixe ci-dessous les mesures d'application de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité.

#### **Article 1-2 : Champ d'application et caractère obligatoire**

Les dispositions instituées par le présent règlement intérieur s'imposent de plein droit à l'ensemble des stagiaires de chaque formation.

### **2/ Hygiène et sécurité**

Conformément à l'article R.6352-1 du Code du travail, il est rappelé que lorsque la formation se déroule dans un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures de sécurité et d'hygiène applicables sont celles de ce dernier règlement.

Lorsque la formation se déroule dans les locaux de l'organisme de formation ou dans des locaux extérieurs à l'organisme de formation non dotés d'un règlement intérieur, il sera appliqué l'ensemble des dispositions du présent règlement.

#### **Article 2-1 : Consignes d'incendie**

Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de l'organisme de manière à être connus de tous les stagiaires.

#### **Article 2-2 : Accident**

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire accidenté ou les personnes témoins de l'accident, au formateur ou au responsable de l'organisme.

#### **Article 2-3 : Boissons alcoolisées**

Il est interdit de pénétrer ou de séjourner en état d'ivresse dans les locaux de formation ainsi que d'y introduire des boissons alcoolisées.

#### **Article 2-4 : Interdiction de fumer**

En application du décret n° 92-478 du 29 mai 1992 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, il est interdit de fumer dans les locaux où se déroule la formation.

### **3/ Déroulement de la formation**

#### **Article 3-1 : Horaires, absences et retards**

Les horaires seront communiqués à l'occasion de la remise du programme.

Les feuilles de présence seront signées par les stagiaires au fur et à mesure du déroulement de l'action. Le responsable de la formation se réserve la possibilité de modifier les horaires.

En cas de retard éventuel, le stagiaire pourra être prié par le formateur de ne reprendre qu'à une heure indiquée.

#### **Article 3.2 : Propriété intellectuelle**

Les supports pédagogiques fournis ne pourront être communiqués à des tiers à l'issue de la formation. Leur usage sera strictement limité au cadre pédagogique de la formation reçue.

#### **Article 3-5 : Responsabilité en cas de vol ou endommagement de biens personnels**

Human Capital Link décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration d'objets personnels.

#### **Article 3-6 : Conséquences**

Tout manquement du stagiaire à l'une des prescriptions du présent règlement intérieur pourra faire l'objet d'une sanction au sens de l'article R 6352-3 du Code du Travail.



#### **4/ Attitude, savoir-être, bienveillance, discrimination, racism, sexisme, harcèlement**

Article 4-1 : Attitude, savoir être, bienveillance

Les stagiaires devront se comporter de manière bienveillante entre eux, avoir une attitude ouverte, prohibant toute moquerie, toute attitude de supériorité ou de dénigrement.

Article 4-2 : Discrimination, racism, sexisme, harcèlement

Aucune attitude discriminatoire, sexiste, raciste ne sera tolérée, et entraînera des sanctions, et si nécessaire un dépôt de plainte.

Les stagiaires et professeurs ne devront en aucun cas avoir une attitude assimilée à du harcèlement moral ou sexuel : dans le cas avéré de harcèlement, des poursuites pourront être engagées par la direction de l'entreprise.

#### **5/ Propriété intellectuelle**

L'ensemble des droits de propriété intellectuelle relatifs au Site [www.mapandmatch.com](http://www.mapandmatch.com), aux documents remis et utilisés au cours de la formation, ainsi que tous les éléments qui la composent (logiciel, droits d'auteurs, marques et notamment la marque "map & match", logos,...) sont la propriété pleine et entière de Human Capital Link, ses affiliés, dirigeants et/ou ses partenaires.

L'Utilisateur s'engage à ne pas porter atteinte auxdits droits. L'Utilisateur s'engage à ne pas mettre à la disposition de tiers non autorisés, la documentation associée à la formation, directement ou indirectement, à quelque titre, sous quelque forme et pour quelque cause que ce soit.

Moyennant l'acceptation [des présentes CGV](#), Human Capital Link concède à l'Utilisateur, pour ses besoins propres, un droit personnel, non-cessible et non-exclusif d'utilisation du Site et de la documentation remise pendant toute la durée du Contrat.

Il est notamment interdit à l'Utilisateur:

- de distribuer à des tiers des copies du Site ou de son contenu, et du contenu de la formation (aussi bien écrit que sous forme vidéos).
- d'utiliser les spécifications du Site pour créer ou permettre la création d'un programme ayant la même destination,
- de modifier, d'altérer, de réviser ou de décompiler le Site à quelque fin que ce soit,
- d'utiliser ses mots de passe et/ou identifiant à des fins autres que leur stricte finalité d'authentification,
- de céder, louer, sous-louer ou transférer son droit d'utilisation à un tiers sans le consentement préalable écrit de Human Capital Link
- de ne pas respecter les fonctionnalités du Site et de Human Capital Link

Ce droit d'utilisation est exclusif de la concession de tout autre droit et n'emporte en aucun cas le droit de réaliser tout acte non expressément autorisé, notamment les droits de traduction, d'adaptation, d'arrangement ou toute autre modification du Site et/ou de ses composants, y compris dans le cadre de sa destination contractuelle.



## **Annexe 2 – Livret d’accueil de Human Capital Link**

### **LIVRET D’ACCUEIL DU STAGIAIRE À Human Capital Link & Charte de bonne conduite**

Nous vous remercions pour votre confiance en venant suivre le parcours de formation créé par Human Capital Link

Ce cycle va vous permettre d’appréhender rapidement les clés pour accompagner collaborateurs, organisation et projet avec l’approche map & match

La réussite de ce cycle est liée à l’esprit de groupe qui va se créer au cours de ces heures de formation, et aux interactions entre les participants.

Chaque début de séance permet aussi de revenir sur certains points que vous n’auriez pas assimilés.

Enfin à tout moment, vous pouvez contacter votre référent pédagogique Human Capital Link pour toute question liée à la pédagogie et au déroulement des sessions de formation.

#### **Comment préparer chacune des sessions ?**

Avoir une bonne connexion internet.

S’isoler pour ne pas être dérangé lors du passage Elearning et compléter tous les modules au fur et à mesure.

Le bon déroulé de chaque session dépend de la complétude et l’assiduité du suivi des modules Elearning.

Lire le programme à l’avance et réfléchir à des exemples liés à votre expérience ou tout simplement tirés de la vie des affaires.

#### **Comment se comporter ?**

Courtoisie et politesse : respect des horaires, respect des règles fixées par le formateur, respect des autres participants et de la diversité des expériences.

Savoir être concis, ne pas couper la parole, ne pas interrompre le formateur et demander la parole.

Si à distance: Mettre sa vidéo.

Ne pas faire autre chose pendant la formation (répondre à ses mails, être dérangé, travailler) : fermer son logiciel de messagerie, et éteindre son portable sauf pour les exercices interactifs.